


Recueil Handi - *Paratriathlon* _ mars2024

Sommaire

| | |
|--|----|
| Groupe de Travail : | 1 |
| Dans l'actualité : | 2 |
| Organismes : | 3 |
| FFTRI : FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON | 3 |
| CNOSF : COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS | 5 |
| CPSF : COMITÉ PARALYMPIQUE & SPORTIF FRANÇAIS | 6 |
| t.urban@france-paralympique.fr – 07 62 99 19 87 | 6 |
| FFH : FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT | 6 |
| Fédération Française du Sport Adapté | 7 |
| Direction Régionale Académique à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports | 8 |
| Conventions / délégations : | 10 |
| Les clubs de Triathlon en Île-de-France : | 10 |
| Carte interactive LIFT | 10 |
| Accueil des Paratriathlètes en clubs : | 11 |
| Label Paratriathlon IDF Régional : | 13 |
| Attribution du Label | 16 |
| Compétitions Paratriathlon : | 16 |
| ' Label Accessible ' aux organisateurs d'épreuves : | 16 |
| Formations : | 18 |
| Encadrants : | 18 |
| Les formations de la FFSA : Se former – Sport Adapté (sportadapte.fr) | 19 |
| Athlètes : A définir | 20 |
| Subventions : | 21 |
| Matériels pour participer : | 24 |
| Glossaire : | 31 |
| Annexes : | 32 |

Rappelez-vous que concernant l'accueil des personnes porteur de Handicap, il n'y a aucune formation spécifiquement demandée, mais notre groupe de travail reste à votre entière disposition pour vous guider.

Les catégories de handicap de la FFTRI : **PTWC H1 et H2 / PTS2 / PTS3. / PTS4 / PTS5 / PTVI** sont explicitées dans le glossaire à la fin du document (pour plus de précisions voir l'annexe :

 [Les catégories ou classes de handicap.pdf](#))

Groupe de Travail :

Le groupe de travail constitué sous l'égide de la LIFT comprend :

André Péronnet de la LIFT, Président du CDTri94 & Trésorier du NST (Nogent sur Marne)

Meriam AMARA du RMA PARIS TRIATHLON

Caroline SEPULLE de la LIFT – Alternante chargée de développement

Pierre COCHAT du RSCCT (Champigny sur Marne)



Mise à jour

Les mises à jours effectuées concernent les paragraphes suivants :

§ L'actualité

§ Matériel pour participer

Dans l'actualité :

11/03/2024 :

La soirée de récompense de la Ligue a eu lieu en compagnie des représentants des clubs de RMA, V ATHLON, Evry 2000, LCR Triathlon, NST et de notre président Thierry Sammut (USF Triathlon, Villeparisis Triathlon excusés). C'était l'occasion de mettre à l'honneur les clubs qui œuvrent dans le paratriathlon autour d'un pot d'accueil durant lequel nous leur avons remis leur diplôme et indiqué qu'une aide financière de 500€ pour les lauréats OR, 300€ pour les lauréats ARGENT et 100€ pour les lauréats BRONZE serait transmis au club. Ce fut un échange intéressant qui promet un développement plus accentué du Handi/Paratriathlon. Comme indiqué par Bruno URSULET, qui a tenu à nous « *remercier pour l'invitation de la soirée de lundi et j'étais très content de vous avoir vu en face à face et échanger sur notre discipline commune du triathlon bien entendu on reste en contact pour continuer à d'échanger pour faire évoluer le para triathlon* ».

Notre président Thierry Sammut en a profité pour offrir, au nom de la LIFT, une place pour les Jeux Paralympique à chaque 'présent' de la soirée.

Nous allons relancer la nouvelle campagne en adressant le questionnaire actualisé pour le prochain diplôme Handi/Paratriathlon à l'ensemble des clubs franciliens en espérant avoir plus de réponse et plus de dynamisme au sein de notre groupe Handi/Paratriathlon.

19/02/2024 :

La Fédération Française de Triathlon lance la 2ème édition du Challenge National des Ligues Paratriathlon le samedi 17 août 2024 à la Ferté-Bernard. Il s'agira d'une épreuve en relais type A qui rassemblera des équipes de 4 Paratriathlètes sur un circuit de courtes distances. Chaque équipe sera constituée à minima d'une féminine et d'un athlète en fauteuil.

La Fédération a à cœur de rassembler sur une même épreuve l'ensemble des acteurs du Paratriathlon, quel que soit leur handicap. L'événement a vocation à dynamiser la pratique en France. La participation à cette épreuve se fera donc en équipe avec pour objectifs à la fois la performance mais également la participation du plus grand nombre.

20/02/2024 :

Le programme Club inclusif continue de se déployer sur l'ensemble du territoire national. Le comité paralympique vous informe que des prochaines sessions du programme sont organisées pour le département du 95 dont le 1er module commence le 4 juin ([lien d'inscription](#)) et pour le département du 93 dont le 1er module commence le 4 mars ([lien d'inscription](#)).

Rappel:

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 se tiendront du 28 août au 8 septembre 2024 ([voir calendrier des épreuves](#)), durant douze jours de fête pendant lesquels le monde entier célébrera les performances hors normes d'athlètes d'exception.

Les [modalités de sélection](#) pour les prochains Jeux Paralympiques de Paris 2024 .

Organismes :

FFTRI : FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

- 2 rue de la justice 93213 SAINT DENIS LA PLAINE Cedex – téléphone : 01 49 46 13 50
- **Cyrille Mazure** cmazure@fftri.com CTN qui englobe tout le projet paralympique et le développement du Paratriathlon. Il est aussi le directeur de la classification nationale en triathlon.
 - **Nicolas Becker** nbecker@fftri.com, CTN et entraîneur national paralympique. Il s'occupe de l'équipe de France, du haut niveau et de la détection.
 - **Philippe Fattori**, également sur le Haut Niveau paralympique mais sur ce que l'on appelle la Relève (les 'nouveaux' émergents).
 - **Cédric Gosse**, secrétaire général adjoint [du Comité Paralympique et Sportif Français](#) (CPSF).
 - **Thomas Urban**, Référent Paralympique Ile-de-France : t.urban@france-paralympique.fr
 - o Les ligues régionales

Retrouvez les contacts des référents Paratriathlon des différentes ligues régionales :

| Ligues Régionales | Agent de développement | Référent Paratriathlon |
|------------------------------------|--|---|
| Auvergne Rhône Alpes | Charlie FABRE agentaura1@fftri.com 0748104078 | Marc GAVIOT BLANC jeanpaulduthilleul@triathlongrandest.fr |
| Bourgogne Franche Comté | | Alain BOUCHE alain.bouche@lbfctriathlon.fr |
| Bretagne | Pascal TRAVERS traverspascal56@gmail.com 06 78 79 20 97 | Ludivine DUROYON ludivine.duroyon@laposte.net |
| Hauts de France | Emilie COMYN emilie.comyn@triathlonhdf.fr 03 28 22 06 79 | Olivier LYOEN lyoen1980@gmail.com |
| Nouvelle-Aquitaine | Hélène VOLLAND 05.57.22.42.17 | Jean-Pierre ASTUGUE jean-pierre.astugue@orange.fr |
| Occitanie | | Fréd MONTAGNE paratriathlon@triathlonoccitanie.com 06 24 75 97 51 |
| Provence Alpes Côtes d'Azur | | Marianne DEFOUR asegabiotviator@triathlonpaca.com |



- LIFT : **LIGUE ILE DE FRANCE DE TRIATHLON**
2 place Jules Gevelot, 92130 Issy Les Moulineaux – téléphone : 09.81.09.36.12
- **André Péronnet**, president@triathlon94.fr membre du conseil d'administration / chargé du développement du Paratriathlon en Ile-de-France.
- **Caroline Sepulle**, caroline.sepulle@idftriathlon.com ; Alternante chargée de développement.

- CDT IDF : **Comités Départementaux de Triathlon d'Ile de France**

Retrouvez les contacts des référents Paratriathlon des différents comités départementaux d'Ile-de-France :

| Comités départementaux | Contact | Référent Paratriathlon |
|---|--|--|
| Comité départemental de Paris (75) | Président : ELENA ESPER space.esper@gmail.com | |
| Comité départemental de la Seine et Marne (77) | Présidente : ANNE CÉCILE LENORMANT comite77triathlon@gmail.com | |
| Comité départemental des Yvelines (78) | Président(e) : A DÉFINIR | |
| Comité départemental de l'Essonne (91) | Président : ANTOINE BRETON cdt.essonne@gmail.com | |
| Comité départemental des Hauts-de-Seine (92) | Président : DIDIER SERRANO didier.serrano@gmail.com | |
| Comité départemental de la Seine-Saint-Denis (93) | Président : FRÉDÉRIC BLONDIN saxet@free.fr | |
| Comité départemental du Val-de-Marne (94) | Président : ANDRÉ PERONNET president@triathlon94.fr | ANDRÉ PERONNET andre@apapa.fr |
| Comité départemental du Val d'Oise (95) | Président : JEAN-FRANÇOIS ORHAN cdtri95@gmail.com | |



CNOSF : COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

- o CROS : **COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIFS**

CROSIF : **COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIFS ÎLE-DE-FRANCE** crosif@crosif.fr

- o CDOS : **COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS**

| | |
|---|--|
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE PARIS</p> <p>Président : Frédéric LAFERRIERE 32, rue Rottenbourg 75012 PARIS 01 49 28 06 00 paris@franceolympique.com</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-ET-MARNE</p> <p>Président : Francis HUET Maison Départementale des Sports 12 Bis, rue du Président Despatys 77007 MELUN 01 60 56 04 20 secretariat.seineetmarne@franceolympique.com</p> |
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES</p> <p>Président : Jean-Claude REDON 145/147 rue Yves le Coz 78000 VERSAILLES 01 39 07 86 69 yvelines@franceolympique.com</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE</p> <p>Président : Pierre-Philippe BUREAU Maison départementale des Comités Sportifs 62 bis Boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY 01 60 78 27 58 essonne@franceolympique.com</p> |
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE</p> <p>Président : Jean DI MEO 1 rue de la Chasse - 92000 NANTERRE 01 47 24 20 13 president@cdos92.fr - contact@cdos92.fr</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS</p> <p>Président : Philippe STURM 32, rue Délizy – Hall 2 - 93694 Pantin 01 41 60 11 20 accueil@cdos93.org - president@cdos93.org</p> |
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE</p> <p>Président : Pacal-Pierre PONSON-SACQUARD 38-40, rue Saint Simon - 94000 CRETEIL 01 48 99 10 07 cdos94@cdos94.org</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE</p> <p>Présidente : Pierre GREGOIRE Maison des Comités 106, rue des Bussys - 95600 EAUBONNE 01 34 27 19 00 cdos95@cdos95.org</p> |

CPSF : COMITÉ PARALYMPIQUE & SPORTIF FRANÇAIS

Le CPSF (TU, 21-02-2022) est l'organe fédérateur des fédérations délégataires et/ou engagées en faveur des personnes en situation de handicap (PSH), au même titre que le CNOSF l'est pour les personnes « valides ». Il a 2 missions : la sélection nationale des athlètes pour les jeux paralympiques ; le développement du sport pour les PSH quel que soit leur handicap (moteur, sensoriel, mental ou psychique).



11 avenue du Tremblay – 75012 PARIS

- Référent Paralympique Territorial Ile-de-France : Thomas URBAN
t.urban@france-paralympique.fr – 07 62 99 19 87

FFH : FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

42 rue Louis Lumière - 75020 PARIS - Tél. 01 40 31 45 00

- Région : **COMITÉ RÉGIONAL ILE DE FRANCE HANDISPORT**
44 rue Louis Lumière - 75020 Paris - Tél : 01 40 31 45 07
- Départemental : **COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT**

| | |
|---|---|
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE PARIS</p> <p>Président : M. VINCENT LASSALLE Adresse : 44 RUE LOUIS LUMIERE 75020 PARIS Tél : 01 40 31 45 07 - Email : cd75@handisport.org</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE SEINE-ET-MARNE</p> <p>Président : M. OLIVIER HELAN-CHAPEL Adresse : CHATEAU DE CHESSY BP40 VAL DEUROPE AGGLOMERATION 77701 Marne la vallée cedex Tél : +3 3(0) 65 16 37 04 9 - Email : cd77@handisport.org Site web : www.handisport77.fr</p> |
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DES YVELINES</p> <p>Président : M. DANIEL BLANCHET Adresse : 2 A RUE DES MOUETTES 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX Tél : - 06 07 61 94 56 Email : handisport.yvelines@wanadoo.fr Site web : www.handisport78.fr</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE L'ESSONNE</p> <p>Président : Me. CATHERINE QUEAU Adresse : 62 BIS BOULEVARD CHARLES DE GAULLE MDCS 91540 MENNECY Tél : 01 69 23 44 15 - Email : cd91@handisport.org Site web : www.cd91.com</p> |
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DES HAUTS-DE-SEINE</p> <p>Président : M. CHRISTIAN BOSTNAVARON Adresse : 91 PLACE HAUTE 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Tél : 01 40 91 87 89 - 06 07 17 82 18 Email : handisport.92@free.fr Site web : www.handisport-hautsdeseine.org</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE SEINE-SAINT-DENIS</p> <p>Président : M. HAKIM AREZKI Adresse : 32 RUE DELIZY HALL 2 93500 PANTIN Tél : 06 29 02 81 76 - Email : cd93@handisport.org</p> |
| <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DU VAL-DE-MARNE</p> <p>Président : M. PAPA-SALY KANE Adresse : 16 AVENUE RASPAIL 94250 GENTILLY Tél : - 06 67 03 59 13 Email : cd94@handisport.org</p> | <p>COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DU VAL-D'OISE</p> <p>Président : M. THIERRY CERIVAL Adresse : 106 RUE DES BUSSYS 95600 EAUBONNE Tél : 09 53 81 54 58 - Email : cd95@handisport.org</p> |



FFSA : Fédération Française du Sport Adapté

Elle fédère un grand nombre de clubs engagés en faveur des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. A ce jour, la FFSA dispose de la délégation triathlon pour ce public.

FFSA

3 rue Cépré, 75015 Paris

01.42.73.90.00

Ligue Ile de France du Sport Adapté

Adresse : 182 Rue Raymond Losserand

75014 Paris

Tel : 01 45 40 71 37

Mail : contact@sportadapteiledefrance.org

| | |
|--|---|
| <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DE PARIS Président : Pascale GALACCIO Adresse : Tél : Email : ffsa75cd@orange.fr</p> | <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DE SEINE-ET-MARNE Président : Patrick CANTAYRE Adresse : Tél : Email : patrick.cantayre@sportadapteiledefrance.org</p> |
| <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DES YVELINES Président : Louis-Philippe MENANT Adresse : Tél : Email : contact.cdsa78@gmail.com</p> | <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DE L'ESSONNE Président : BERCHI Faouzi Adresse : Tél : Email : fauber1@gmail.com</p> |
| <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DES HAUTS-DE-SEINE Président : Bienvenu BATTÀ Adresse : Tél : Email : sportadapte92@gmail.com</p> | <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DE SEINE-SAINT-DENIS Président : Fabien PAILLARD Adresse : Tél : Email : fpaillard.cdsa93@gmail.com</p> |
| <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DU VAL-DE-MARNE Président : Jean-Pierre DULUC Adresse : Tél : Email : jean-pierreduluc@wanadoo.fr</p> | <p>COMITÉ SPORT ADAPTÉ DU VAL-D'OISE Président : Secou MANE Adresse : Tél : Email : secou.mane@gmail.com</p> |

DRAJES : Direction Régionale Académique à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports

La DRAJES (TU, 21-02-2022) : La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport est l'antenne régionale du ministère des Sports. Il instruit notamment les dossiers de subventions et accompagne la politique de l'Etat sur la région.



6 rue Oudiné – 75013 PARIS

Les Services Départementaux à la Jeunesse, l'engagement et aux Sports

| | |
|--|--|
| SDJES DE PARIS | SDJES DE SEINE-ET-MARNE |
| Président : Adresse : Tél : Email : | Président : Adresse : Tél : Email : |
| SDJES DES YVELINES | SDJES DE L'ESSONNE |
| Président : Adresse : Tél : Email : | Président : Adresse : Tél : Email : |
| SDJES DES HAUTS-DE-SEINE | SDJES DE SEINE-SAINT-DENIS |
| Président : Adresse : Tél : Email : | Président : Adresse : Tél : Email : |
| SDJES DU VAL-DE-MARNE | SDJES DU VAL-D'OISE |
| Président : Adresse : Tél : Email : | Président : Adresse : Tél : Email : |



Conventions / délégations :

Convention FFTRI / FFH (CM, 21-02-2022) : Il n'y a pas de convention FFTRI/FFH au niveau national.

La **délégation (TU, 21-02-2022) :** est un terme juridique, pour lequel le ministère attribue ses compétences à une fédération donnée pour : éditer les règlements, organiser les compétitions menant au titre de champion de France, sélectionner les athlètes de haut-niveau et représenter la France à l'international. Elle porte donc uniquement sur les aspects de compétition et nullement sur la pratique dite loisirs.

Relations FFTRI / CPSF (CM, 21-02-2022) : Les relations FFTRI et le CPSF touchent à ce qui est lié à l'international paralympique et à la structuration du mouvement paralympique national.

Les clubs de Triathlon en Île-de-France :

Carte interactive LIFT

La Ligue Île-de-France de France de Triathlon a mis en place une carte interactive, regroupant l'ensemble des clubs de Triathlon de la région Francilienne.

Cette carte est visualisable [EN CLIQUANT ICI](#).

Dans le cadre du développement du Paratriathlon en Île-de-France, nous avons opté pour qu'une catégorie « Accès Paratriathlon » apparaisse sur cette carte. Les clubs concernés sont ceux qui sont ouverts à l'accueil d'athlètes en situation de handicap et ceux également qui ont actuellement parmi leurs licenciés des paratriathlètes.

Une étude téléphonique auprès de l'ensemble des clubs est réalisée sur le 1^{er} semestre 2022 par la Ligue Île-de-France de Triathlon. L'objectif de ce questionnaire « Questionnaire Paratriathlon JJMMAAAA » est de connaître les clubs ouverts à l'accueil de ce public ou quels sont les freins à cet accueil de paratriathlètes et enfin de voir comment la Ligue Île-de-France de Triathlon pourrait les accompagner dans cet accueil.

Au fil des différentes conversations téléphoniques auprès des clubs, nous renseignons sur la carte interactive le choix de ces derniers.

Prenons l'exemple de **Nogent Solidarité Triathlon**, on peut observer que ce club est ouvert à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Exemple :

NOGENT SOLIDARITE TRIATHLON

| 1 sur 1 | |
|--------------------------|---|
| Code postal | 94130 |
| Ville | NOGENT SUR MARNE |
| Site web | http://nogent-triathlon.fr/ |
| Label école de triathlon | 2 étoiles |
| Section Tri Santé | NON |
| Accès Paratriathlon | OUI |

Accueil des Paratriathlètes en clubs :

La F.F.TRI. dispose d'un réseau de clubs en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap ([cliquez ici pour plus d'informations](#)).

D'ailleurs, une vidéo cristallise l'ensemble des catégories de handicap et montre la possibilité de pratiquer le paratriathlon sous toutes ses formes : [Vidéo Triathlon et handicap, tout est possible !](#)

Dans cet esprit, nous avons élaboré un questionnaire « Identifications Moyens JJMMAAAA » traitant des accès aux différentes activités :

- 1) Natation
- 2) Vélo
- 3) Course à pied
- 4) Encadrement

Pour accueillir un sportif Handi ou Paratriathlète, il est bon d'identifier les aménagements le permettant. Suivant l'activité, différents aménagements sont souhaités, mais non préconisés, tant à l'extérieur des sites, que dans les lieux d'entraînement.

L'accueil d'une personne en situation de handicap doit se faire de la manière la plus naturelle possible. Il faut bannir ce qui définit une personne uniquement à travers un élément considéré comme négatif (son handicap par exemple) mais pour autant il faut prendre en compte les spécificités personnelles. On n'accueille pas un enfant comme on accueille un adulte. Dans tous les cas, la bienveillance et le bon sens sont les meilleurs alliés.

Il est important d'échanger avec l'athlète afin de définir précisément son projet. L'objectif derrière cet échange est de comprendre ce qu'elle vient chercher auprès d'un club. Il faut être en mesure d'identifier ses objectifs, ses besoins mais également ses particularités. Il est nécessaire d'aborder la question du handicap pour connaître les éventuelles contre-indications. Ce temps d'échange permet également de comprendre le handicap de l'athlète.

Lors de cet accueil, il est important de prévoir un temps pour faire visiter les locaux, les infrastructures, leurs accessibilités, les places de parking. La localisation des sanitaires est un point important ainsi que les détails du plan d'évacuation qui peut être différent pour les personnes en fauteuil roulant.

Il est préférable que les encadrants ou les paratriathlètes soient sensibilisés sur les transitions, sur le matériel, sa mise en place (exemple : les prothèses ou les handbikes à positionner en amont dans le parc à vélo)

1) **Natation**

L'accès au bassin requiert beaucoup d'attention et nécessite parfois quelques aménagements et/ou du matériel.

Pour les athlètes ayant des problèmes de mobilités : L'accès au bassin pour les athlètes paralysés des membres inférieurs peut se faire de manière autonome ou avec l'aide de membres du club. La mise à l'eau des personnes en fauteuil nécessite l'utilisation d'un appareil spécifique dont les piscines sont

munies. Ensuite, pour les personnes ayant des prothèses de jambes, il faut éviter le cloche-pied. La mise à l'eau peut se faire de manière autonome ou avec l'aide de membres du club. Ces athlètes peuvent utiliser des cannes anglaises, des cannes sous claviers, un déambulateur ou un fauteuil roulant de mise à l'eau. Attention également aux prothèses dont la matière n'est pas adaptée à un sol humide et donc glissant.

Pour les malvoyants et non-voyants, il faut prévoir un moyen pour les avertir avant l'arrivée au mur. Soit en fixant une frite sur l'échelle et/ou la ligne d'eau en travers, soit en plaçant un élastique de mercerie à 5 mètres du mur d'arrivée en travers de la ligne d'eau. La ligne d'eau le long de la plage sera préférée car elle permet à certain(e)s athlètes de se guider le long du mur. Il existe également des systèmes audio étanches permettant de communiquer avec l'athlète lorsqu'il nage. Ces systèmes doivent être testés avec l'athlète avant de valider leur utilisation.

2) Cyclisme

Pour les athlètes en handbike, les parcours cyclistes doivent être roulants et ne pas présenter de difficultés trop importantes (demi-tours très serrés). Il faudra éviter les pentes supérieures à 6% de moyenne, et 12% dans leur portion la plus raide.

D'un point de vue sécuritaire, en plus du port du casque obligatoire, il est fortement conseillé que les handbikes soient équipés d'un drapeau de couleur vive, si possible placé en hauteur, de sorte qu'ils puissent être facilement repérés par les autres usagers. Des lumières clignotantes sont également conseillées. Un klaxonne peut également être très utile. L'accompagnement par d'autres athlètes en vélo classique est un gage de sécurité.

Pour les malvoyants et non-voyants, cette partie doit être effectuée en tandem. Le tandem demande une certaine aisance sur le vélo et une petite initiation. Un partage d'expérience entre les clubs qui ont déjà formé des guides et les clubs qui veulent accueillir des malvoyants peut être un plus.

3) Course à pied

Il faut préférer les parcours sur surface plane, bitumée. Les parcours empruntant de l'herbe ou un chemin gravillonné sont à éviter voire à proscrire.

Pour les athlètes en fauteuil, la piste d'athlétisme ou une piste cyclable sont idéales. Il faut éviter les trottoirs, les virages dangereux, les pentes supérieures à 5% dans sa portion la plus raide aussi bien pour la montée (pente trop importante à monter) que pour la descente (prise de vitesse trop importante du fauteuil). Une lumière, un drapeau, et un accompagnateur permettent plus de sécurité. Pour la pratique du fauteuil d'athlétisme, le port du casque est obligatoire.

Pour les malvoyants et non-voyants, cette partie doit être effectuée avec un guide.

4) Encadrement

Comme mentionné au début du chapitre, l'accueil doit être préparé et les « aides » identifiés au sein du club pour faire office d'accompagnateur et/ou guide.

Label Paratriathlon IDF Régional :





















Afin de faciliter l'accueil des athlètes en situation de handicap au sein des clubs franciliens, la Ligue Île-de-France de Triathlon met en place différents labels 'Label IDF Paratriathlon'.

Ces labels ont pour but de garantir l'accessibilité, la sécurité et l'inclusion des athlètes en situation de handicap au sein des différents clubs de triathlon partenaires en région Île-de-France.

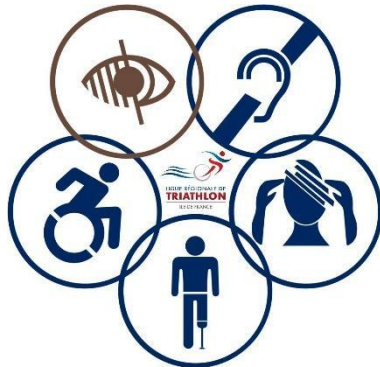
Il se compose de trois niveaux différents (BRONZE, ARGENT, OR), au sein des cinq types de handicap répertoriés. Page suivante

Exemple avec le pictogramme 'personne à mobilité réduite':

| | |
|---|--|
| <p>Pictogramme BRONZE : Le club confirme pouvoir accueillir des athlètes en situation de handicap.</p> |  |
| <p>Pictogramme ARGENT : Le club est équipé OU dispose de l'encadrement nécessaire.</p> |  |
| <p>Pictogramme OR : Le club est équipé ET dispose de l'encadrement nécessaire.</p> |  |

| Types de handicaps | Besoins | Pictogramme RAL 5017 | BRONZE | ARGENT | OR |
|--|--|---|---|---|---|
| Athlète sourd ou malentendant Et / où Athlète muet | Tableau explicatif de la séance ou entraîneur parlant la langue des signes Vélo : Accompagnateur ou tandem |  |  |  |  |
| Athlètes avec troubles mentaux ou psychiques | Encadrement spécifique avec un accompagnateur. |  |  |  |  |
| Athlète amputé Catégories FFTri : PTS2 / PTS3 / PTS4 / PTS5 | Un encadrement spécifique |  |  |  |  |
| Athlète en fauteuil roulant Catégories FFTri : PTWC H1 / H2 | Accessibilité aux personnes à mobilités réduites. Stationnement handicapé. Vélo : Handbike Course à pied : Fauteuil de course |  |  |  |  |
| Athlète avec une déficience visuelle - Malvoyant ou Non-voyant Catégories FFTri : PTVI | Natation : Une ligne d'eau privative (ou identifiée) Vélo : Tandem Course à pied : Un accompagnateur (guide). |  |  |  |  |

Ces différents pictogrammes sont assemblés en fonction des niveaux atteints (BRONZE, ARGENT, OR) pour obtenir le LABEL complet ci-dessous :



Logo Régional pour un club accueillant à minima un type de handicap (pictogramme BRONZE en « déficience visuelle » dans cet exemple)



et avec une variation suivant les niveaux atteints par pictogramme ;
2 fois l'OR pour les athlètes « déficients visuels » et « sourds et malentendants »

1 fois l'ARGENT pour les athlètes « amputés »

2 fois le BRONZE pour les athlètes à « mobilité réduites » et à « troubles mentaux ou psychiques »

NOTA : Compte tenu de la période pré olympique

2024, nous avons pensé à ce label ...

Mais cela n'est pas possible car des lois protègent Paris 2024, le CIO et l'IPC contre toutes utilisations non autorisées à la fois lorsqu'il s'agit d'une reproduction à l'identique des Propriétés des Jeux Olympiques et Paralympiques ou modifiées ou adaptées créant une confusion dans l'esprit du consommateur (contrefaçon)



Attribution du Label

1^{er} cas : Sur demande du club

Identification minimum pour avoir le bronze

Le club confirme pouvoir accueillir des athlètes en situation de handicap.

Si vous avez déjà des paratriathlètes, merci de nous transmettre le nom/prénom, le numéro de licence et le handicap des athlètes concernés.

Identification pour avoir l'argent et/ou l'or

Le club confirmera :

- les moyens matériels spécifiques mis à disposition de l'athlète
- les moyens humains dédiés avec leur niveau d'encadrement

A réception de la demande, le groupe de travail procédera à l'attribution du label.

2^{ème} cas : Sur proposition du groupe de travail à la LIFT

Chaque saison le groupe de travail enverra aux clubs une enquête de moyens Humains et Matériels mis à disposition des Handi/Paratriathlon, suivi d'un questionnaire d'accessibilité aux infrastructures.

A réception du document complété, le groupe de travail étudiera le niveau du label atteint.

Compétitions Paratriathlon :

Le Paratriathlon consiste à enchaîner sans arrêt du chronomètre et dans l'ordre trois activités sportives : natation, cyclisme et course à pied.

Les différentes transitions qu'il peut y avoir ont été filmées lors du [Test Event 2023 à Paris](#).

Les paratriathlètes concourent dans des catégories spécifiques en fonction de leur handicap ([cliquez ici pour plus d'informations](#)).

Le [challenge des ligues de paratriathlon](#) s'est déroulé le 19 août 2023 à la Ferté-Bernard.

“Label Accessible” aux organisateurs d'épreuves :

Afin de renforcer l'accueil des paratriathlètes sur les épreuves, la Fédération Française de Triathlon a créé le “Label Accessible”.

Ce label est utile afin de donner une reconnaissance aux clubs concernant l'accueil des personnes en situation de handicap. Cependant, il n'est pas une nécessité pour les clubs pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Ce label a pour but de garantir la sécurité et l'accessibilité sur les épreuves y ayant souscrit.

Il se compose de 9 critères obligatoires répartis dans 2 domaines : sécurité et accessibilité.

Sécurité : 3 critères obligatoires

Des bonnets et des dossards distinctifs

Des autocollants "Paratriathlètes" seront apposés sur les dossards pour permettre une meilleure identification.

Proposer un départ décalé aux paratriathlètes

Si au moins un paratriathlète en fait la demande, l'organisateur devra faire partir les paratriathlètes avec une avance de 10 minutes par tranche de 750m.

Ou selon la possibilité de l'organisateur, le faire partir avec la course précédente (même si elle n'est pas de même format) de sorte que le paratriathlète ait beaucoup d'avance et, de fait, profite d'être toujours entouré.

Présence d'un vélo ouvreur sur le parcours course à pied.

Le vélo doit être positionné en tête de l'épreuve Paratriathlon (homme ou femme).

Accessibilité : 6 critères obligatoires

Commodités

Toilette(s) pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) doit être installé à proximité du site de course et à moins de 400 m du parc à vélo.

Parking

Place(s) de parking doit être réservée à chaque paratriathlète. Elle doit être située à proximité du parc à vélo (à moins de 400 m).

Parcours

Le parcours doit être accessible à tous les handicaps. Le sol doit être dur (stabilisé, goudron) et ne doit pas comporter de pente à plus de 8%.

Aire de Transition

Un espace adapté est mis en place dans l'aire de transition. Il doit être équipé d'une chaise et l'espace doit respecter les dimensions suivantes : 2,5m*2m pour les tandems et 4m*2m pour les handbikes et fauteuils

Ravitaillement

Les ravitaillements doivent être accessibles aux fauteuils sur la totalité du parcours et à l'arrivée.

Transition

Dans la zone de transition, aucune assistance n'est autorisée. On retrouve des exceptions pour les athlètes malvoyants qui font l'épreuve avec un guide et pour les athlètes en fauteuil qui peuvent être aidés dans la zone de transition.

Ainsi, dès l'inscription à une épreuve, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'organisateur et le jour de l'épreuve de l'arbitre principal.

Compétitions Classiques :

Face aux équipements spéciaux, les organisateurs doivent prévoir également des infrastructures différentes comme un parc à vélo plus spacieux par exemple et prévoir également plus de personnel encadrant. Des médecins sont aussi sur place pour autoriser ou non les athlètes à participer à la compétition. S'il existe un risque, le médecin peut refuser un triathlète le jour de l'épreuve

Projets de courses :

Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de la **FFTri** et de **Montélimar Triathlon**.

| | |
|--|---|
| Charlie FABRE Agent de développement chargé du paratriathlon et du sport santé Mail : agentaura1@fftri.com Tel : 07 48 10 40 78 | Patrice BARTHOUX Président de Montélimar Triathlon 06 61 59 04 89 pbarthoux@hotmail.fr |
|--|---|

Formations encadrants :

Les formations étatiques :

- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS),
- Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS),
- Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS),
- ou Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport avec orientation spécifique telles que les Gyms douces (DEJEPES Gyms douces)

Les [formations fédérales de la FFTRI](#) : BF1 à BF5

La formation **Les indispensables** de la [Fédération Française HandiSport](#).

Cette formation de base, des connaissances Handisport, est ouverte à tous et vous offre la possibilité de poursuivre votre parcours de formation au sein de la Fédération Française Handisport. Elle aborde les contenus fondamentaux permettant de mieux connaître la personne en situation de handicap en vue de la pratique d'une APS (Activités Physiques et Sportives) et de mieux appréhender la culture de la FFH à travers notamment les apports historiques qui définissent sa singularité.

Elle se compose de 5 modules :

Module 1 : **Connaissance du public**

Module 2 : **Aspects psychosociologiques**

Module 3 : **Culture handisport**

Module 4 : **Cadre juridique et réglementaire**

Module 5 : **Matériel et adaptations**

DEJEPS APAS (Activités Physiques Adaptées et Santé, Diplôme Bac +2) permet d'exercer la fonction d'éducateur sportif spécialisé et d'encadrer en complète responsabilité les activités physiques et sportives adaptées auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique accueillies dans des structures médico-sociales, de santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance et de la désaffiliation sociale.

Les formations de la FFSA : [Se former – Sport Adapté \(sportadapte.fr\)](http://sportadapte.fr)

LES PARCOURS À FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

| DES JEPS SPORT ADAPTÉ | DEJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES | CQP MONITEUR EN SPORT ADAPTÉ | D.U. AUTISME ET MÉDIATIONS CORPORELLES |
|---|--|------------------------------|--|
| <p>Diplôme de niveau V (Bac +3) – Inscrit au RNCP</p> <p>Public cible : Educateurs sportifs, enseignants en APSA, entraîneurs, responsables ou coordonnateurs de projets de développement en sport adapté</p> <p>Description : Ce diplôme permet d'exercer au sein des dispositifs de performance en sport adapté les fonctions d'entraîneur national, d'entraîneur de pôle, d'entraîneur de la performance en clubs labellisés, de référent territorial du haut-niveau (coordonnateur de PERF).</p> | | | |

LES DIPLÔMES FÉDÉRAUX

(ne délivre pas de titres professionnels)

| INITIATEUR SPORT ADAPTÉ - OPTION ACTIVITÉS MOTRICES | INITIATEUR SPORT ADAPTÉ - OPTION PAR DISCIPLINE SPORTIVE | ENTRAÎNEUR EN SPORT ADAPTÉ | ACCOMPAGNATEUR EN SPORT ADAPTÉ | AQSA - ATTESTATION DE QUALIFICATION DE SPORT ADAPTÉ / AESA - ATTESTATION D'ENCADREMENT EN SPORT ADAPTÉ |
|---|--|----------------------------|--------------------------------|--|
| <p>Public cible : Professionnels du travail social, de la santé ou de l'animation, exerçant en établissement médico-social ou de santé mentale ou en service pour polyhandicapés en IME, développant (ou souhaitant développer) des projets en activités motrices ou bénévoles des associations sport adapté impliqués dans l'accompagnement en activités motrices ; professionnels exerçant en maison de retraite.</p> <p>Description : Le diplôme fédéral d'initiateur en activités motrices permet à des professionnels exerçant auprès de personnes polyhandicapées ou ayant une déficience sévère à profonde de développer des compétences complémentaires à leur métier pour concevoir, conduire et évaluer des projets utilisant différents supports d'activités orientés vers le jeu et l'expression, avec comme finalité la participation à des manifestations du secteur non-compétitif de la FFSA.</p> | | | | |

LES AUTRES DOMAINES DE FORMATION

- ✓ Autisme et médiations corporelles
- ✓ Polyhandicap et médiations corporelles
- ✓ Santé mentale
- ✓ Projet de soin et médiations corporelles
- ✓ Enfance et adolescence
- ✓ Vie institutionnelle et parcours de vie
- ✓ Ateliers de médiations artistiques et corporelles
- ✓ Animer des activités physiques, sportives et corporelles

Subventions :

La liste ci-dessous est facultative.

Au niveau national, des subventions peuvent être demandées. Il faut faire ces demandes à L'Agence Nationale du Sport (ANS). Selon, le projet il y a deux interlocuteurs : FFTri ou la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale).

1) Agence Nationale du Sport

- **Demande auprès de la FFTri :**



Le projet sportif est en lien avec le Projet Sportif Fédéral (PSF)

La FFTri est impliquée dans la ventilation des subventions de l'ANS pour la part territoriale du PSF. Dans ce cadre, la fédération est chargée de définir des orientations prioritaires, d'instruire les dossiers de demande de subventions, de faire une proposition de ventilation à l'ANS, et d'évaluer l'utilisation des subventions attribuées l'année précédente.

Les dates de dépôt du dossier se situent en février, mars.

Il faut se rapprocher de la FFTri pour l'obtention du dossier et pour les informations supplémentaires.

- **Demande auprès de la DESDEN :**

En complément de vos projets sportifs en lien avec le PSF, vous pouvez demander une subvention ANS via la DSDEN sur des dispositifs spécifiques soutenues par l'Etat (emploi, équipements sportifs, savoir-nager...).

2) Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Au niveau national, il y a également le **fonds pour le développement de la vie associative (FDVA 2) :**

Les 3 types de projets prioritaires :

- L'innovation sociale
- Projets s'adressant aux publics en grande fragilité.
- Projets expérimentant des coopérations nouvelles ou une mutualisation des compétences.

La date de dépôt du dossier est février.



3) Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

Le Comité Paralympique et Sportif Français initie en 2020 une opération intitulée Établissements sociaux et médico-sociaux x Clubs : [“ESMS x CLUBS”](#).

L'objet de cette action est simple : mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation.

Vous pouvez découvrir cette opération en téléchargeant le document ci-dessous :



esmsxclubs-present
ation-2021-2022.pdf

- **Régional :**

1) Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

Dans le cadre de l'opération « ESMS x CLUBS », vous pouvez vous rapprocher de Thomas Urban, référent paralympique en Ile-de-France :



Thomas URBAN

Référent paralympique | Île-de-France

07 62 99 19 87 | t.urban@france-paralympique.fr

2) Région
Ile-de-France

La région Ile-de-France accorde de nombreuses subventions. Parmi ces dernières, on retrouve :

- [Soutien aux événements sportifs](#)
- [L'aide à l'achat d'équipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap](#)
- [L'aide aux équipements sportifs de proximité](#)
- [L'aide au soutien au développement de la pratique sportive pour tous](#)
- [Plan Sport Oxygène - événements](#)
- [Plan Sport Oxygène - équipements](#)
- [Prêt Rebond à taux 0](#)



Une assistance peut vous être apportée par la Ligue Ile-de-France de Triathlon (LIFT) représentée par André Péronnet president@triathlon94.fr.

- **Départemental :**

Les conseils départementaux d'Île-de-France accordent de nombreuses subventions aux clubs et aux comités. Parmi ces dernières, on retrouve :

- Aide à l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles
- Aide à l'organisation de stages sportifs
- Aide à l'organisation de stage de formation et de perfectionnement de cadres sportifs
- Aide au déplacement d'une équipe en championnat de France

- Aide aux clubs ayant des athlètes de haut niveau dans une discipline individuelle
- Aide aux clubs sportifs comportant au moins une équipe senior évoluant au niveau national
- Aide pour la participation à une compétition internationale de haut niveau
- Aide aux associations sportives des collèges publics
- Aide pour l'achat de matériels
- Subvention pour les déplacements en compétition des sections sportives scolaires
- Subvention de fonctionnement aux comités départementaux
- Subvention pour l'acquisition de matériel par les comités départementaux
- Programme d'encouragement aux équipements de proximité

Les Conseils Départementaux : Voir sur les sites internet par préfecture.

- Les villes : Voir sur les sites internet des mairies.

Matériels pour participer :

Selon son handicap, [l'athlète de Paratriathlon](#) devra s'équiper d'un matériel adapté pour pouvoir participer au triathlon.

Pour la partie vélo, les athlètes déficients visuels devront s'équiper d'un **tandem**. Un guide (du même sexe pour les compétitions) se placera à l'avant du vélo et le triathlète se placera à l'arrière.

Les athlètes en **fauteuil roulant**⁽¹⁾ devront s'équiper, quant à eux, d'un vélo à main, appelé aussi **handbike**⁽²⁾. Il s'agit d'un vélo à 3 roues qui est tracté par la roue avant grâce à un système utilisant l'énergie des bras. Pour la partie [course à pied](#), les athlètes ne pouvant faire usage de leurs jambes devront utiliser un **fauteuil roulant**⁽¹⁾. Vous pouvez voir ici une vidéo montrant 2 transitions lors du Test Event des Jeux Olympiques et Paralympiques : une impliquant un changement de prothèse entre Vélo et CAP, et une lors du changement de matériel Fauteuil/Vélo. [Lien de la vidéo.](#)

RAPPEL : Face à ces équipements spéciaux, les organisateurs doivent prévoir également des infrastructures différentes comme un parc à vélo plus spacieux par exemple et prévoir également plus de personnel encadrant. Des médecins sont aussi sur place pour autoriser ou non les athlètes à participer à la compétition. S'il existe un risque, le médecin peut refuser un triathlète le jour de l'épreuve.

Dans la plupart des situations, la pratique peut se faire sans matériel spécifique autre que celui déjà en possession de l'athlète. Suivant les besoins, des investissements peuvent être envisagés par le club ou voir par une mutualisation entre les clubs.

Rollator : dispositif de soutien composé d'un cadre monté sur roulettes (rollator) ou non et destiné aux personnes éprouvant des difficultés à marcher ou ayant des troubles de l'équilibre.



Fabricants : voir [Fabricants Matériel Paratriathlon](#)

Fauteuil de course ou fauteuil d'athlétisme : Le fauteuil de course est utilisé par les athlètes qui ne peuvent pas courir sur la partie course à pied. Il se différencie d'un fauteuil roulant classique (ou fauteuil de vie) par le fait qu'il présente une roue supplémentaire à l'avant. Cette roue est équipée d'un frein et d'un système de direction appelé compensateur de courbe ou Steering. Pour tourner, le sportif tape sur le compensateur en début de virage (ce qui donne un angle à la roue) et en sortie de virage (pour remettre le fauteuil droit). Ce système ne permet pas d'effectuer des virages très serrés.



Fabricants : voir [Paratriathlon](#)

Fauteuil roulant ⁽¹⁾ :

mobilité qui permet aux personnes ayant des difficultés à la marche ou une impossibilité de marcher de pouvoir se déplacer de manière indépendante ou avec l'aide d'une tierce personne sur des surfaces plus ou moins stables et/ou accessibles en fonction de leur capacité et de leur maîtrise du fauteuil. Il est constitué d'une chaise posée sur un axe reliant 2 roues situées de chaque côté du siège, d'accoudoirs, de repose pied et de 2 freins à main. L'inclinaison des roues apporte une meilleure stabilité et protection des épaules (poussée les mains en les éloignant du corps). En général plus le dossier est haut, plus la lésion est haute, moins les abdominaux sont fonctionnels et donc moins le maintien naturel du tronc est efficace.

[Fabricants Matériel](#)

aide technique à la personnes ayant des



Handbike ⁽²⁾ : vélo à propulsion manuelle permettant au cycliste de se servir de ses bras pour propulser son engin. Le handbike est doté de trois roues dont une directrice (la roue avant), d'une chaîne reliée à deux manivelles remplaçant les pédales par un pédalier. Il comprend également, comme tout



vélo classique, un dérailleur, une cassette avec différents pignons, un système de freinage de plus en plus souvent à disque. Selon les types de pneumatiques, il permet de pédaler sur différentes surfaces (route ou tout terrain).

Fabricants : voir [Fabricants Matériel Paratriathlon](#)

Tricycle : Le tricycle est utilisé par les athlètes qui ont des problèmes d'équilibre et qui ne peuvent pratiquer le cyclisme sur un bicycle.



Fabricants : voir [Fabricants Matériel Paratriathlon](#)

Joëlette : fauteuil roulant tout-terrain, muni d'une ou de deux roues. Il nécessite 2 personnes pour le manier : une à l'avant, une à l'arrière. Il permet d'accompagner la PSH sur les sentiers, même les plus étroits ou les plus escarpés. Le siège, adapté en fonction du handicap, se situe au-dessus de la roue.



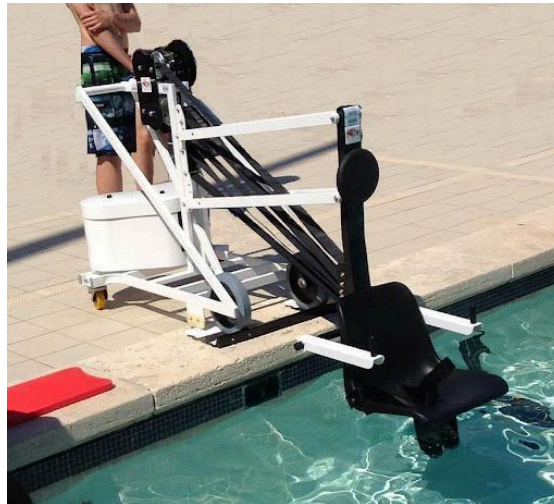
Fabricants : voir [Fabricants Matériel Paratriathlon](#)

Tandem : Le Tandem est un vélo destiné aux catégories "non et malvoyant" permettant d'accueillir l'athlète et son guide. Ce vélo est équipé de deux roues d'égal diamètre qui satisfont aux normes générales du Comité International Paralympique (I.P.C.).



Fabricants : voir [Fabricants Matériel Paratriathlon](#)

Fauteuil de mise à l'eau : fauteuil dont les roues sont prévues pour rouler sur un sol meuble (sable). Il est utilisé pour la mise à l'eau des PSH en bord de mer ou au bord d'un lac. Les fauteuils de mise à l'eau de type *hippocampe* sont les systèmes que l'on trouve en piscine.



Implants cochléaires : électronique destiné à personnes atteintes

sévère à profonde et qui comprennent difficilement la parole à l'aide de prothèses auditives. Ce dispositif comprend deux parties principales : l'unité électronique implantée dans le rocher de l'oreille interne et le processeur vocal externe, appareil miniaturisé porté discrètement derrière l'oreille. Il existe différents systèmes d'aides auditifs.

dispositif médical restaurer l'audition de d'une perte d'audition



Orthèse : appareillage fonction absente ou structure articulaire ou un segment corporel :

collier cervical, corset, exosquelettes, orthèse de releveur de pied, etc. Elle peut être utilisée continuellement ou seulement pendant une phase de réadaptation ou de repos. Elle diffère donc de la prothèse, qui remplace un élément manquant.

qui compense une déficitaire, assiste une musculaire, stabilise semelle orthopédique,

Exemple :



Prothèse : Une prothèse est un dispositif médical qui remplace une partie du corps manquante (un membre, un organe ou une articulation) ou améliore une partie du corps endommagée.

En orthopédie, ces dispositifs sont délivrés sur prescription médicale, et sont réalisés sur mesure par des professionnels diplômés et agréés : les orthoprothésistes.

Exemple :



Glossaire : Extrait du Handi Guide : Le Paratriathlon consiste à enchaîner sans arrêt du chronomètre et dans l'ordre trois activités sportives :

- Natation,
- Cyclisme,
- Course à pied.

Les paratriathlètes concourent dans des catégories spécifiques en fonction de leur handicap. La majeure partie des épreuves du calendrier fédéral sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Il est à noter que ~80% de ces personnes sont 'non-visibles'

Afin de garantir un accueil encore plus adapté, la F.F.TRI. a créé le "[Label Accessible](#)" qui offre des conditions d'accessibilités et de sécurité renforcées.

Les catégories de handicap

- **PTWC H1 et H2 (Paratriathlon WheelChair)**
utilisateurs de fauteuils roulants. Les athlètes doivent utiliser le handbike couché sur le parcours de vélo et un fauteuil de course sur la partie course à pied; Il y a 2 sous-classes, H1 (handicap plus important) et H2 (handicap moins important).
- **PTS2 (Paratriathlon Standing – catégories debout)**
handicap sévères. Dans les deux parties vélo et course, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses approuvées ou autres dispositifs de soutien approuvés.
- **PTS3 (Paratriathlon Standing – catégories debout)**
handicaps significatifs. Dans les deux parties vélo et course, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses approuvées ou autres dispositifs de soutien approuvés.
- **PTS4 (Paratriathlon Standing -catégories debout)**
handicaps modérés. Dans les deux parties vélo et course, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses approuvées ou autres dispositifs de soutien approuvés.
- **PTS5 (Paratriathlon Standing – catégories debout)**
handicaps légers. Dans les deux parties vélo et course, les athlètes amputés peuvent utiliser des prothèses approuvées ou autres dispositifs de soutien approuvés.
- **PTVI (Paratriathlon Visual Impairment)**
déficit visuel partiel ou total (IBSA / l'IPC définit des sous-catégories B1, B2 et B3): inclut les athlètes qui sont totalement aveugle (aucune perception de la lumière dans les deux yeux), les athlètes ayant une perception de la lumière (B1) et les athlètes partiellement voyants (B2-B3). Un guide est obligatoire pendant toute la course. La partie vélo se fait obligatoirement en tandem

La réglementation de classification qu'elle soit nationale ou internationale suit la réglementation de la Fédération Internationale de Triathlon (ITU) qui elle-même répond aux exigences du Comité

Paralympique International (IPC).

Lors des épreuves officielles (championnats), les para triathlètes concourent obligatoirement en fonction de leur classe de handicap. Les athlètes non classifiés concourent alors hors classement du championnat.

Annexes :

- [Cahier Technique Challenge des Ligues de Para Triathlon V3](#)
 - [Carte interactive des clubs de triathlon en Île-de-France](#)
 - [Catégories et les classifications de handicaps](#)
 - [Fabricants Matériel Paratriathlon](#)
 - Formation de la FFSA – Sport Adapté : [Se former – Sport Adapté \(sportadapte.fr\)](#)
Guide pour l'accueil des sportifs en situation de handicap en club FFTRI. Version courte.
 - Guide pour l'accueil des sportifs en situation de handicap en club FFTRI. [Version courte](#) et [Version longue](#).
 - Guide technique pour l'organisation d'une épreuve de triathlon accessible aux personnes en situation de handicap. [Version courte](#) et [Version longue](#)
 - [Identification Moyens](#)
 - Label Accessible « FFTRI ».
- 

Label
Accessible.pdf
- [Page Paratriathlon du site FFTRI](#)
 - Préconisations techniques.



Preconisations
techniques.pdf

- Programme Club Inclusif France Paralympique



Club Inclusif France Paralympique.pdf

- Questionnaire Paratriathlon.



Questionnaire
Paratriathlon 20220:

- Questions fréquemment posées sur le Paratriathlon.



Questions Fréquemment Posées sur le paratriathlon.pdf

- [Vidéo Challenge des ligues de paratriathlon 2023](#)
- [Vidéo Transitions Test Event 2023.](#)
- [Vidéo Triathlon et handicap, tout est possible !](#)